

Procès-verbal

Conseil d'Administration

du 01 mars 2012

Approuvé au Conseil d'administration du
03 mai 2012

Le conseil d'administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 1^{er} mars 2012 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur SAINT-ANDRÉ.

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ Président de l'université	Présent
Christian ROBLEDO Vice-président du conseil d'administration	Présent
Sylvie DURAND	Présente
Camille BAULANT	Présente
Christophe BOUJON	Présent
François BRUSSIEUX	Absent
Hervé CHRISTOFOL	Procuration à Nathalie SAMIER-DEBSKI
Yves DENECHERE	Présent
Pierre FRERE	Présent
Thomas GOSSYE	Présent
Solène GOURDON	Présente
Patrick HAMARD	Présent
Dominique JONCHERAY	Présent
Anne-Marie LE RAY-RICHOMME	Présente
Corinne LEFRANCOIS	Présente
Elisabeth MATHIEU	Présente
Alain MOREL	Présent
Aurélien OTON	Présent
Patrick SAULNIER	Présent
Sylvain PEZERIL	Présent
Sandrine POUPET	Présente
Nathalie SAMIER-DEBSKI	Présente

22 membres statutaires : 20 membres présents, 1 procurations, 1 membre absent

♦ **Membres statutaires à titre consultatif**

Henri-Marc PAPA VOINE - Secrétaire Général, directeur général des services
Nicole GUEHO - Représentante du Recteur
Chantal REMERAND - Agent comptable

♦ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Information	3
1.1. Labex.....	3
1.2. Idefi.....	3
1.3. Organisation du CA	3
2. Liste des personnalités extérieures membres du Conseil d'Administration désignées par le président soumise à l'approbation des membres élus du CA.	3

◆ **Annexes**

M. SAINT-ANDRÉ ouvre la séance du conseil d'administration restreint aux membres élus à 14H15.

1. Information

M. SAINT-ANDRÉ précise que désormais les points d'information seront le plus bref possible. Les informations seront accessibles via les outils de communication déjà développés et ceux en devenir, notamment via la newsletter hebdomadaire.

1.1. Labex

Deux participations angevines sont parmi les lauréats de la deuxième vague de Labex :

- IGO - Immunothérapies Grand Ouest : équipe angevine de l'unité INSERM 892 (centre de recherche en cancérologie Nantes-Angers)
- IRON : Radiopharmaceutiques Innovants en Oncologie et Neurologie

1.2. Idefi

58 projets ont été présélectionnés pour une audition à partir des 120 dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projet Idefi, dont deux concernent l'université :

- REMIS : réseau d'école de management et d'ingénierie de la santé porté par l'Université d'Angers
- Nouveau public et nouvelle pédagogie pour les masters : projet régional porté par l'Université du Maine

Les auditions ont eu lieu et les résultats seront connus prochainement.

1.3. Organisation du CA

Invités au CA :

Outre les membres à titre consultatif prévus par les textes législatifs (Représentant du Recteur, le Directeur général des services, l'Agent comptable), certaines personnalités, par leurs fonctions, sont susceptibles d'être directement concernées par les débats du CA. C'est pourquoi seront invités à chaque réunion : Vice-présidents et Vice-présidents délégués, Conseiller spécial, Directeurs de composante, Administrateur du Domaine universitaire du choletais, Directeur du SCD.

Prochains CA :

Mardi 06 mars 2012 – 14H15 (plénier), Mardi 13 mars 2012 – 17H00 (restreint E/C), Jeudi 22 mars 2012 – 14H15 (plénier), Jeudi 29 mars 2012 – 14H15 (plénier). Les conseils d'administration suivant seront annoncés prochainement et disponibles sur le site de l'université : <http://www.univ-angers.fr/fr/universite/gouvernance/conseil-d-administration/calendrier.html>.

2. Liste des personnalités extérieures membres du Conseil d'Administration désignées par le président soumise à l'approbation des membres élus du CA.

M. SAINT-ANDRÉ rappelle la composition du conseil d'administration. Outre les membres élus, présents à ce conseil, le CA comprend huit personnalités extérieures :

- 3 représentants des collectivités territoriales désignés par elles-mêmes
- 5 personnalités nommées par le Président, après approbation par les membres élus du Conseil d'Administration

Il présente les personnalités désignées par les collectivités territoriales :

Conseil Régional des Pays de la Loire	Sophie SARAMITO	- Conseillère régionale des Pays de la Loire, Présidente du Comité Régional du Tourisme des Pays de la Loire. membre de la Commission « Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation » - Consultante – formatrice dans le domaine social à Saumur
	Frédéric BEATSE – suppléant	- Vice-Président du conseil régional / Président de la commission Solidarités - santé – égalité - Maire d'Angers
Conseil Général du Maine-et-Loire	Florence DABIN	- Conseillère générale du canton de Cholet 3 Vice-Présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche. De plus, elle est membre de la commission du développement économique, de l'innovation, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture et du tourisme. - Adjointe au maire de Cholet chargée de la jeunesse et du sport, ainsi que conseillère déléguée à la communauté d'agglomération du Choletais. - Professeur des écoles titulaire d'un C.A.P.E, d'une licence d'histoire et également diplômée de l'Institut des hautes études de l'entreprise.
	Grégory BLANC – suppléant	- Conseiller général du canton Angers-Trélazé / Membre de la Commission Permanente et de la Commission des Finances / Membre de la CADEIT (commission Agriculture, Développement économique, Recherche / Enseignement Supérieur, Tourisme) - 1er adjoint au Maire de Trélazé (Agglomération d'Angers) en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation, - Chargé de cours dans l'enseignement supérieur
Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Daniel RAOUL	- Sénateur de Maine-et-Loire - Vice-président Recherche, enseignement supérieur et innovation économique d'Angers Loire Métropole - Conseiller municipal de la ville d'Angers.
	Luc BELOT– suppléant	- Vice-Président Réseaux des transports collectifs communautaires (Bus, Tramway) d'Angers Loire Métropole. - Adjoint Délégué à l'Enfance, à la Petite Enfance, à l'Éducation et à l'Informatique à la Mairie d'Angers

Puis les personnalités composant la liste qu'il souhaite soumettre au vote du conseil d'administration :

Catégorie au titre de laquelle il/elle sera nommé/e	Nom	Organisme / Fonctions
Deux chefs d'entreprise ou cadres dirigeants d'entreprise dont au moins un appartenant à une organisation syndicale	Jacques-Antoine CESBRON	Président de Vegepolys - Fondateur du groupe Cesbron dont les activités portent sur la maîtrise des températures et de l'énergie dont la chaîne du froid et le traitement d'air dans les filières végétales, en production comme en recherche.
	Muriel VERNEUIL	Déléguée générale du MEDEF Anjou

Deux autres acteurs du monde économique et social dont au moins un appartenant à une organisation syndicale	Danielle THOUIN	Secrétaire Générale de la CFDT du Maine et Loire
	Alain FOURCADE	CFE-CGC
Une personnalité reconnue pour ses compétences dans le domaine de l'insertion professionnelle	Jean-Luc SINQUIN	Membre associé de la CCI Maine et Loire / Président de la Sas Zenith Développement (Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion)

M. HAMARD regrette que les organisations syndicales, déjà présentes dans la précédente mandature, soient à nouveau représentées au sein de la liste des personnalités extérieures. Il rappelle que, jusque là, une rotation entre les organisations syndicales était organisée: FO siégeaient sous le mandat de M. BARREAU, la CFDT sous le mandat de M. MARTINA, la CGT ou la CFTC auraient pu être représentées sous cette mandature.

M. SAINT-ANDRÉ a souhaité privilégier la diversité de la représentation syndicale au regard des organisations déjà présentes au sein des collèges des membres élus de ce conseil. Par ailleurs, ces personnalités ont su démontrer au cours de la précédente mandature leur intérêt pour l'université.

M. MOREL estime que la désignation de M. CESBRON est intéressante pour l'université. Il s'interroge sur la fréquence de sa participation au CA s'il est désigné.

M. SAINT-ANDRÉ précise qu'il ne pourra pas être présent à tous les CA. Il s'est engagé à une certaine participation dans la mesure de ses possibilités. Par ailleurs, le fait qu'il soit membre du conseil d'administration, outre le caractère emblématique, nous permettra d'avoir des relations privilégiées avec Vegepolys.

M. SAINT-ANDRÉ s'est engagé auprès des membres proposés à ce que les conseils d'administration durent moins longtemps, que les points stratégiques soient discutés en début de séance et que les points plus techniques, liés à la vie quotidienne de l'université, soient étudiés dans un second temps avec une identification plus précise de ces deux temps dans l'ordre du jour. L'ensemble de ces éléments favorisera la participation de chacun.

M. MOREL demande si un suppléant peut être désigné en cas d'absence de ces personnalités. M. SAINT-ANDRÉ précise que les collectivités territoriales désignent un titulaire et un suppléant pour siéger au conseil d'administration de l'université. Une étude sera effectuée pour vérifier si cette possibilité est offerte aux personnalités désignées par le président après approbation du CA.

Après consultation du service juridique, il s'avère qu'aucun suppléant ne peut être désigné pour les personnalités extérieures nommées par le président. Cette possibilité n'est offerte qu'aux personnalités désignées par les collectivités territoriales (Décret no 85-28 du 7 janvier 1985 modifié relatif à la participation des personnalités extérieures aux conseils constitués au sein des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel).

M. BOUJON regrette que l'APEC ne soit plus représentée au CA. Il aurait été intéressant de consolider ce partenariat avec la nomination d'un « acteur du monde économique et social dont au moins un appartenant à une organisation syndicale » impliquée au sein de l'APEC. M. SAINT-ANDRÉ estime également que proposer un siège à l'APEC aurait été intéressant. D'autres modes de collaboration avec l'APEC pourront être concrétisés.

M. JONCHERAY demande si la participation de Pôle emploi a été envisagée. M. SAINT-ANDRÉ précise que cette possibilité a été écartée, aucune plus-value pour le conseil d'administration ne s'étant dégagée.

M. BOUJON regrette que le vote du conseil d'administration porte sur la liste des personnalités proposées par le président. Il aurait préféré pouvoir s'exprimer sur chaque personnalité.

La liste des personnalités extérieures membres du conseil d'administration désignées par le président est approuvée à la majorité avec 17 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.

Procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} mars 2012

L'ordre du jour étant épuisé, M. SAINT-ANDRÉ lève la séance à 15H00.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Jean-Paul SAINT-ANDRÉ

**Le Vice-président du Conseil d'administration
de l'Université d'Angers**
Christian ROBLEDO

**Le Directeur général délégué
de l'Université d'Angers,**
Olivier TACHEAU